



Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

Demande d'intervention au projet de loi 15

1 message

Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

6 février 2022 à 13:37

À : csss@assnat.qc.ca

Cc : alain_rioux@hotmail.com, Mario.Asselin.VANI@assnat.qc.ca, Suzanne.Blais.ABOU@assnat.qc.ca, Nancy.Guillemette.ROBE@assnat.qc.ca, Lise.Lavallee.REPE@assnat.qc.ca, Isabelle.Lecours.LOFR@assnat.qc.ca, Marilyne.Picard.SOUL@assnat.qc.ca, Luc.Provencal.BENO@assnat.qc.ca, Francois.Tremblay.DUBU@assnat.qc.ca, Francine.Charbonneau.MIL@assnat.qc.ca, Enrico.Ciccione.MARQ@assnat.qc.ca, Monsef.Derraji.NELL@assnat.qc.ca, Monique.Sauve.FABR@assnat.qc.ca, Vincent.Marissal.ROSE@assnat.qc.ca, chef.joel.arseneau@assnat.qc.ca, Joel.Arseneau.IDLM@assnat.qc.ca, Claire.Samson.IBER@assnat.qc.ca, ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca, Lionel.Carmant.TAIL@assnat.qc.ca, Mario.Asselin@assnat.qc.ca, Suzanne.Blais@assnat.qc.ca, Nancy.Guillemette@assnat.qc.ca, Lise.Lavallee@assnat.qc.ca, Isabelle.Lecours@assnat.qc.ca, Marilyne.Picard@assnat.qc.ca, Luc.Provencal@assnat.qc.ca, Francois.Tremblay@assnat.qc.ca, Francine.Charbonneau@assnat.qc.ca, Enrico.Ciccione@assnat.qc.ca, Monsef.Derraji@assnat.qc.ca, Monique.Sauve@assnat.qc.ca, Vincent.Marissal@assnat.qc.ca, Joel.Arseneau@assnat.qc.ca, Claire.Samson@assnat.qc.ca, Lionel.Carmant@assnat.qc.ca

Cci : lisepec@yahoo.ca, dodolise1@live.fr, heryckblack@gmail.com, ib-sory@hotmail.com, blackal15@hotmail.fr

Bonjour,

Je dépose une demande d'intervention au projet de loi 15. Prenez acte que j'ai confié le mandat à monsieur Alain Rioux, porte-parole de familles biologiques, pour me représenter aux consultations particulières et que nous avons déposé un mémoire intitulé « MÉMOIRE DE FAMILLES BIOLOGIQUES ».

Ce dernier est en pièce jointe.

Je rappelle que d'utiliser le cas d'exception afin de justifier une action politique pour transformer un principe général relève de ce monde actuel guidé par ceux qui réfléchissent à l'envers afin de cacher le mensonge du faire semblant d'agir au service de l'intérêt du peuple.

Je rappelle l'intelligence de ce mémoire et la réflexion en profondeur qu'il impose sur le système de fonctionnement actuel en lien avec la loi. Il instruit en plus de ramener à l'avant plan un principe fondamental de la primauté parentale qui ne peut être remis en question par une simple modification de loi mise en place par les législateurs vu la faillibilité actuelle de notre système représentatif. Cette faillibilité s'observe de par l'actualité et de par la façon encore une fois dont ce projet de loi a été adopté sans opposition réelle alors que le questionnement et les implications sont majeurs pour les familles québécoises qui n'en mesurent pas la portée, ce débat leur étant occulté de façon consciente.

Le fait que ce soit encore une fois des citoyens non élus qui doivent prendre à bout de bras l'initiative d'amener sur la scène politique les questionnements fondamentaux nécessaires et la prise de conscience populaire des modifications proposées en est également le témoignage frappant.

En espérant donc que cette demande d'intervention soit reçue et qu'entre temps l'information et la prise de conscience fasse son chemin afin de rappeler au politique leur devoir de consultation sur des sujets fondamentaux, car ils sont maintenant sous surveillance populaire.

Cordialement



MÉMOIRE_DE_FAMILLES_BIOLOGIQUES_2022.01.28.pdf
7440K